



# **Office des Sports Cantonal**

## **"Le Sel de Bretagne"**

### **Projet de développement de l'Office des Sports Cantonal « Le Sel de Bretagne »**

**projets 2009/2011**

**Rédacteur : Yann Blanc**

**Rédigé le : Février 09**

**Version : FEV B 09**

## **SOMMAIRE**

### **1. Présentation générale**

- 1.0 Les missions**
- 1.1 Les moyens**
- 1.2 Les actions**

### **2. Les orientations 2009 -20011**

#### **Préambule**

- 2.0 Les écoles multisports**
- 2.1 Le soutien technique au club**
- 2.2 Les animations sportives pendant les vacances scolaires**
- 2.3 Les stages techniques**
- 2.4 L'assistance technique et administrative aux nouveaux clubs**
- 2.5 L'organisation d'événements sportifs au niveau cantonal**
- 2.6 La communication**
- 2.7 Les relations inter-office**
- 2.8 Les moyens humains**
- 2.9 Le développement des compétences des salariés de l'office**

## **1 Présentation générale**

**1.0 Les missions :** Favoriser le développement du sport à travers le canton du Sel de Bretagne et permettent son accès au plus grand nombre tout en mutualisant les moyens.

**1.1 Les moyens :** L'office regroupe huit communes avec au moins un représentant pour chaque commune du canton, désigné par chaque conseil municipal. Le conseiller général et un éducateur sportif départemental font partis du bureau à titre consultatif. L'office emploie un éducateur sportif à temps plein qui intervient sur les diverses actions de l'office. Tout au long de l'année nous sollicitons une dizaine d'animateur spécialisés ou en cours de formation pour des actions ponctuelles. L'association est financée par la Communauté de Communes, qui en a repris la compétence en 2006, par le Conseil Général et par la contribution des familles.

### **1.2 Les actions :**

- L'office anime une école multisports sur 4 communes du canton, Le Sel de Bretagne, Tresboeuf, Chanteloup et Saulnières. Elle s'adresse aux enfants de 5 à 8 ans. Elle a pour objectif de faire découvrir des activités variées, de leur donner envie de pratiquer le sport sans imposer un choix immédiat de discipline.
- Les animations en périodes de vacances s'adressent aux enfants de 8 à 16 ans. Ils sont amenés à pratiquer du multisport et à découvrir de nouvelles activités (ex : activités nautiques, kart, escalade etc...). Sur les vacances de la Toussaint, Février et Pâques chaque enfant apporte son pique-nique, un ramassage au quotidien en car est assuré sur les 8 communes du canton en fonction du site où a lieu l'activité. Des mini-camps et camps sont également organisés en juillet.
- L'office apporte un soutien technique aux clubs du canton. l'éducateur sportif intervient sur les créneaux d'entraînement des clubs demandeurs, essentiellement sur les créneaux des jeunes. Ce soutien concerne une dizaine de club du canton pour un total de 17 heures par semaine.
- L'office organise et anime des stages techniques tout au long de l'année en collaboration avec les clubs du canton. Chaque année il organise un stage de secourisme qui s'adresse aux jeunes encadrant ou bénévoles des clubs.
- Il soutient la formation et la validation de niveau d'encadrement des jeunes bénévoles au sein des clubs (soutien sous forme d'aide financière ou intégration dans les diverses animations et stages organisés par l'office, exemple : BAFA, arbitrage...)
- L'office apporte une assistance technique et/ou administrative à la création de nouvelles activités (soutien à la création de nouveaux clubs).

4

- L'office organise des événements sportifs au niveau du canton : randonnée VTT en mai, journée du sport en juin. D'autres projets sont en cours d'élaboration.

## **Préambule**

L'augmentation croissante de la population sur le canton du Sel de Bretagne, et notamment au niveau des jeunes sur les 3 années à venir, va amener l'office à renforcer son offre et à consolider sa structure pour faire face à la demande.

Ce renforcement de structure doit se faire de manière ciblée et réfléchi en contrôlant les coûts.

## **2 Les orientations 2009 -2011**

### **2.1 Les écoles multisports**

Nous allons accentuer nos efforts sur l'école multisports, en augmentant le nombre d'enfants par créneau, en rajoutant un nouveau créneau de 2 x 1 heure sur une nouvelle commune.

Chaque année il sera rajouté la découverte et la pratique d'un nouveau sport (escrime, tir à l'arc, etc...). Le matériel pourra être acheté en collaboration avec d'autres offices.

<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Passage de 15 à 20 enfants par créneau horaire</li> <li>- Maintient du nombre de site et de créneau par site.</li> <li>- Actuellement 4 sites.</li> <li>- Potentiel d'accueil 160 enfants</li> <li>- Découverte de l'escrime</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouverture d'un créneau de 2 x 1 heures sur la commune du Petit Fougeray.</li> <li>- Potentiel sur l'ensemble des sites 200 enfants.</li> <li>- Découverte d'un nouveau sport, à définir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Découverte d'un nouveau sport à définir</li> </ul>

### **2.1 Le soutien technique au club**

Un gros effort a été fait pour le soutien technique en 2008. Avec le passage à temps plein de l'éducateur sportif cantonal, les heures de soutien technique, sont passées de 10,5 heures à 18 heures par semaine. L'office a répondu à la demande forte des clubs. Pour les 3 années à venir, nous maintiendrons notre niveau actuel.

<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
- Augmentation d'une heure de soutien technique hebdomadaire	- Maintien à 19 heures	- Augmentation d'une heure de soutien technique hebdomadaire
Soit 19 heures / semaine		Soit 20 heures / semaine

## **2.2 Les animations sportives pendant les vacances scolaires**

Il n'est pas prévu d'augmenter le rythme des animations. Une animation nouvelle devra être proposée chaque année.

A partir de 2009, l'animation de juillet pour les 8-12 ans sera proposée sous forme de mini-camp sur le canton ou proche du canton.

<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
- Proposition d'une nouvelle animation à définir	- Proposition d'une nouvelle animation à définir	- Proposition d'une nouvelle animation à définir

## **2.3 Les stages techniques**

Face à la demande forte des clubs du canton, les propositions de stages techniques sur le canton du Sel doivent être consolidés. Les stages sur le canton seront proposés essentiellement sur les disciplines à fort potentiel, football, volley, basket, tennis de table, tennis et prévention.

<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
- Maintien de 7 stages technique sur le Canton	- Organisation de 8 stages techniques sur le Canton	- Organisation de 8 stages techniques sur le Canton

## **2.4 L'assistance technique et administrative aux nouveaux clubs**

Avec le passage à temps plein de l'éducateur sportif cantonal, l'office a réservé un créneau de 30 heures annuelle pour l'aide à la création ou à l'animation d'un nouveau club ou d'une nouvelle section sportive. L'office est attentif à toutes les opportunités pouvant se présenter.

2009	2010	2011
- Soutien au développement de la section course à pied du Petit Fougeray	- Maintien du créneau de 30 heures pour le soutien à la création d'un club	- Maintien du créneau de 30 heures pour le soutien à la création d'un club

## 2.5 L'organisation d'événement sportif au niveau cantonal

L'organisation d'événement sportif permet de faire découvrir une activité ou animation, c'est aussi un moyen de communication important et doit un être un outil pour le développement des clubs.

2009	2010	2011
- Maintien de l'organisation de la course VTT avec intégration d'une course à pied en co-organisation avec le club du Petit-Fougeray . - Journée du Sport à Chanteloup (commune différente chaque année) - Démarrage du Projet Londres 2012	- Maintien des événements ou projets de 2009	- Maintien des événements ou projets de 2009

## 2.6 La communication

L'office dispose, d'un local à Tresboeuf, d'une adresse internet. Elle met à disposition de l'éducateur un téléphone portable, un PC portable. Elle dispose d'un espace réservé sur le site de la Communauté de Communes et de chaque commune du Canton. Un membre du Bureau est responsable de la communication. Il y a un référant par commune (membre du bureau de l'office) qui est chargé de transmettre les informations sur les animations à chaque commune. Néanmoins nous avons encore des efforts à faire pour diffuser l'information.

2009	2010	2011
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en ligne des animations et de toute autre information sur l'office</li> <li>- Participation au forum des associations du canton</li> <li>- Récupération des adresses électroniques de l'ensemble des intervenants</li> <li>- Développement des relations avec le correspondant Ouest France</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien des orientations 2009</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien des orientations 2010</li> </ul>

## 2.7 Les relations inter-office

Les relations doivent s'accroître, notamment au niveau de la mutualisation des moyens matériels (achats de kit sportifs, de matériels pour les mini-camps etc) ainsi qu'au niveau de l'organisation d'animations nécessitant des moyens plus importants (organisation d'un camp ado).

Une concertation régulière permet de mettre en application les « best practices »

2009	2010	2011
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à la réunion annuelle des présidents d'office</li> <li>- Achat de matériel sportif en commun avec un autre office</li> <li>- Organisation d'un camp ado avec l'office de Bain</li> <li>- Collaboration avec les CLSH et les points jeunes du canton</li> <li>- Partenariat avec l'office de Bain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien des objectifs 2009</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien des objectifs 2010</li> </ul>

## 2.8 Les moyens humains

L'office emploie actuellement un éducateur à temps plein et fait appel à une dizaine de vacataires tout au long de l'année pour l'encadrement des diverses manifestations. L'évolution de l'office va l'amener à accroître ces moyens humains tout en étant très attentifs à la masse salariale. Des solutions sont envisageables, notamment en partenariat avec des organismes ou écoles pour la mise en place de contrat de qualification ou de formation en alternance.

2009	2010	2011
- Emploi d'un jeune en contrat de qualification, en partenariat avec l'IRSA (potentiel de 10 heures Semaine)	- Maintien de l'objectif 2009	- Maintien de l'objectif 2010

## 2.9 Le développement des compétences des salariés de l'office

Le développement des compétences de l'éducateur est un atout primordial pour le développement de l'office ainsi que pour la qualité des prestations proposées. L'office a pour objectif de maintenir deux formations minimum par an pour l'éducateur cantonal, un stage de secourisme par an pour les vacataires réguliers. Ces stages sont pris en charge par l'office. Ce dernier maintient cette orientation et continue apporter un soutien financier aux jeunes qui désirent obtenir le BAFA.

2009	2010	2011
- pour l'éducateur : 2 stages techniques, foot et escrime + une remise à niveau secourisme - pour 2 vacataires : stages secourisme - participation financière à 1 BAFA	- pour l'éducateur : 2 stages technique à définir + une remise à niveau secourisme - pour 2 vacataires : stages secourisme - Participation financière à 2 BAFA	- Pour l'éducateur : 2 stages technique à définir + une remis à niveau secourisme + un stage. - pour 2 vacataires : stages secourisme - Participation financière à 2 BAFA